

Daignault & Associés  
**Avocats**  
Conseillers  
Médiateurs  
Négociateurs  
Plaideurs

Courriel : [jbdesn@daignaultetassocies.com](mailto:jbdesn@daignaultetassocies.com)  
ligne directe : 692-4666, poste 238

MAIL ROOM  
COLLEGE DE QUÉBEC  
2006 MAR 22 A 10:28  
NEB / ONE

Québec, le 17 mars 2006

**Me Michel L. Mantha**  
**Office national de l'Énergie**  
444, 7<sup>e</sup> Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta)  
T2P 0X8

Objet: **Projet Rabaska**

Cher confrère,

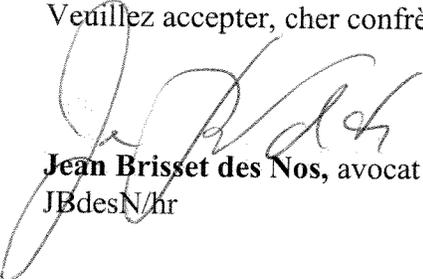
Nous avons pris connaissance de votre lettre du 7 février 2006 adressée à monsieur Dominic Cliche, gestionnaire de la commission à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

Nous nous demandons à quel moment l'Office national de l'Énergie entend se pencher sur la question de savoir si deux terminaux méthaniers sont nécessaires au Québec compte tenu de la demande et de la gestion de l'offre. En effet, vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe actuellement un processus pour l'implantation d'un terminal à Gros-Cacouna et un autre dans la région de Lévis.

Nous représentons un groupe de citoyens qui s'opposent à l'implantation du terminal méthanier dans la région de Lévis. Nous croyons que des installations de GNL ne sont pas nécessaires à deux endroits compte tenu de la quantité de gaz nécessaire pour les besoins du Québec.

Nous comprenons qu'il s'agit du rôle de l'Office de vérifier cet élément. Nous aimerions avoir vos commentaires à cet égard à votre plus proche convenance.

Veuillez accepter, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

  
**Jean Brisset des Nos, avocat**  
JBdesN/hr